

**BENCH AND CANADIAN BAR
ASSOCIATION
LIAISON COMMITTEE**

MINUTES OF MEETING

**FRIDAY, NOVEMBER 18, 2005 AT 10:00
A.M.**

**COMPETITION TRIBUNAL
HEARING ROOM
90 SPARKS,
6TH FLOOR**

In attendance:

Chief Justice Richard
Chief Justice Lutfy
Mr. Justice Pelletier
Madam Justice Sharlow
Justice Heneghan
Mr. Justice O'Reilly
Mr. Justice Phelan
Madam Prothonotary Aronovitch

Ms. Kerri Froc
Ms. Elizabeth Elliot
Mr. Robert Jette, Q.C.
Mr. David Matas
Mr. Richard W. Pound, Q.C.
Mr. Brian R. Evernden
Mr. Lorne A. Waldman

Mr. Raymond Guenette

Recording Secretaries:

Ms. Chantelle Bowers, Executive Officer,
Federal Court of Appeal
Mr. Andrew Baumberg, Executive Officer,
Federal Court

**COMITÉ DE LIAISON ENTRE LA
MAGISTRATURE ET L'ASSOCIATION
DU BARREAU CANADIEN**

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

**LE VENDREDI 18 NOVEMBRE 2005,
À 10 H 00**

**SALLE D'AUDITION POUR LE
TRIBUNAL DE LA CONCURRENCE
6^e ÉTAGE,
90, RUE SPARKS**

Présents :

M. le juge en chef Richard
M. le juge en chef Lutfy
M. le juge Pelletier
M^{me} la juge Sharlow
M^{me} la juge Heneghan
M. le juge O'Reilly
M. le juge Phelan
M^{me} la protonotaire Aronovitch

Me Kerri Froc
Me Elizabeth Elliot
Me Robert Jette, c.r.
Me David Matas
Me Richard W. Pound, c.r.
Me Brian R. Evernden
Me Lorne A. Waldman

M. Raymond Guenette

Secrétaires de la réunion :

Me Chantelle Bowers, Attachée de direction,
Cour d'appel fédérale
Me Andrew Baumberg, Attaché de direction,
Cour fédérale

1. Opening Remarks

Chief Justice Lutfy opened the meeting by welcoming everyone to this meeting of the Bench and Bar.

2. Adoption of the Minutes (June 10, 2005)

The minutes of the meeting on June 10th, 2005 were adopted with the following changes:

Justice O'Reilly moved that the June 10th Minutes be amended at page 15 to more accurately reflect what he had said regarding intervenor status at the Supreme Court of Canada. At a minimum, the following sentence of the last paragraph should be deleted: "He questioned whether it was still true that it was easier to get intervenor status at the Supreme Court."

David Matas moved that the Minutes be approved with that change. All in favour.

CBA ITEMS :

3. Process for consolidation of appeals of different cases with similar subject- matter

David Matas introduced the issue.

Lorne Waldman noted there are many cases on the same matter-- *is it efficient usage of court resources to have the same issue repeated?*

Chief Justice Richard recommended these issues be brought to the judicial administrator's attention by counsel for the parties and the Court could then decide on the best use of judicial resources.

- The Court can then determine if there are similar issues and can contact the lawyers to see if the cases can be heard.

David Matas encouraged the Courts to consider hearing cases together even without counsel's request, as is done by the Supreme Court of Canada (SCC).

1. Allocution d'ouverture

M. le juge en chef Lutfy a ouvert la réunion de la magistrature et du Barreau en souhaitant la bienvenue à tous les participants.

2. Adoption du procès-verbal (le 10 juin 2005)

Le procès-verbal de la réunion du 10 juin 2005 est adopté avec les modifications suivantes :

Le juge O'Reilly propose que le procès-verbal du 10 juin soit modifié à la page 15 afin de reproduire de manière plus fidèle ce qu'il a dit au sujet de la qualité d'intervenant en Cour suprême du Canada. À tout le moins, la phrase suivante du dernier paragraphe doit être supprimée : « Il s'est demandé s'il était toujours exact qu'il est plus facile d'obtenir la qualité d'intervenant en Cour suprême. »

David Matas propose que le procès-verbal soit approuvé avec cette modification. Tous en faveur.

POINTS SOULEVÉS PAR L'ABC :

3. Le processus de réunion des appels dans des causes différentes qui soulèvent la même question de droit

David Matas présente la question.

Lorne Waldman signale qu'il y a de nombreuses causes soulevant la même question de droit - *les reprises des débats sur la même question de droit constituent-elles une utilisation judicieuse des ressources judiciaires?*

Le juge en chef Richard recommande que ces questions soient portées à l'attention de l'administrateur judiciaire par les avocats au nom des parties et la Cour pourrait alors se prononcer sur la meilleure utilisation des ressources judiciaires.

- La Cour peut alors déterminer s'il y a des questions de droit semblables et elle peut contacter les avocats afin de vérifier si les causes peuvent être entendues ensemble.

David Matas encourage les tribunaux à entendre les causes ensemble, même en l'absence d'une demande des avocats en ce sens, comme le fait la Cour suprême du Canada (CSC).

Chief Justice Richard noted the SCC practice, but reminded the bar that the SCC has a leave process, and only about 90 cases a year.

- FCA alone has over 500 cases
- Court can't track all the issues
- this is a matter best left to the bar to bring to the Court's attention

David Matas recognized that the FCA / FC are not like the SCC in terms of workload.

Lorne Waldman raised the issue of tracking certified questions, given the repetition of certain questions. If questions were tracked, counsel could identify similar questions and cases that could be consolidated.

Chief Justice Richard recalled that not all certified questions end up in appeal. Furthermore, SCC jurisprudence states that once a question is certified, the appeal is not restricted to the certified question.

David Matas recommended that the email list server be used more frequently.

Dick Pound noted that lists of questions certified would be very useful to the Bar.

Andrew Baumberg noted that certified questions are posted every 3-4 months on the Court's web site.

Chief Justice Lutfy recommended the list be updated as soon as the question is certified, and asked the Bar whether there is any purpose in posting certified questions that have not been appealed?

David Matas confirmed that it is important for the bar to be made aware of these unresolved questions.

Lorne Waldman indicated that he and his colleagues would generally agree to be bound by one decision as

Le juge en chef Richard prend bonne note de la pratique suivie par la CSC, mais il rappelle au Barreau que la CSC n'entend que 90 affaires par an après avoir donné l'autorisation d'appel.

- La seule CAF est saisie de plus de 500 affaires
- La Cour ne peut être au courant de toutes les questions de droit soulevées
- Il vaut mieux laisser aux avocats le soin d'attirer l'attention des tribunaux sur les dossiers qui se chevauchent

David Matas reconnaît que la CAF et la CF n'ont pas la même charge de travail que la CSC.

Lorne Waldman soulève la question du repérage des questions certifiées, vu la répétition de certaines questions. Si ce repérage était fait, les avocats pourraient cerner les questions semblables et les causes qui pourraient être réunies.

Le juge en chef Richard rappelle que ce ne sont pas toutes les questions certifiées qui font l'objet d'un appel. En outre, selon la jurisprudence de la CSC, lorsqu'une question est certifiée, l'appel n'est pas circonscrit à celle-ci.

David Matas recommande que la liste des adresses courriel soit utilisée plus souvent.

Dick Pound signale que des listes de questions certifiées seraient très utiles aux avocats.

Andrew Baumberg signale que les questions certifiées sont affichées tous les 3-4 mois sur le site Web de la Cour.

Chief Justice Lutfy recommande que cette liste soit mise à jour dès qu'une nouvelle question est certifiée, et il demande aux avocats s'il est utile d'afficher des questions certifiées qui ne font pas l'objet d'un appel?

David Matas confirme qu'il est important que les avocats soient conscients de ces questions qui sont toujours sans réponse.

Lorne Waldman indique que lui et ses confrères

a type/precedent. Rather than the Federal Court hearing 30-40 cases, one judge could hear 3 or 4 cases.

Chief Justice Lutfy encouraged counsel to call the judicial administrator with appropriate requests for consolidation, and the Court would respond on a principled basis.

David Matas understood that this would have to proceed on case by case basis, but noted there were many sole practitioners who were unaware of these developments, and suggested a practice notice on this issue.

Chief Justice Lutfy questioned the value and shelf life of a practice notice.

David Matas responded that the shelf life of Practice Notices and Directives from the Courts in general has expanded with the internet – a great tool because practitioners can go back and find the Court's directions on a specific matter.

Justice Heneghan added that a Practice Direction exists until it is revoked (i.e. the Notice dealing with adjournments was circulated in 1993 when Justice Jérôme was the Associate Chief Justice, and it is still widely used and cited.)

Brian Evernden agreed and noted that Practice Notices for Ontario Courts go back 10 years.

Chief Justice Lutfy agreed to consider issuance of a Practice Notice on this matter.

4. Report on the meeting between the Federal Court and the Aboriginal Law Section

Kerri Froc spoke on behalf of Peter Grant, noting that the September 30th meeting was very beneficial and that there was on-going structural work for this initiative.

Chief Justice Lutfy noted that the Federal Court was pleased with the progress of the liaison initiative between the Court and the aboriginal bar. He added that the Court's annual meeting was on Aboriginal

seraient en principe disposés à être liés par une décision à titre de cause-type ou de précédent. Au lieu d'obliger la Cour fédérale à entendre de 30 à 40 causes, un juge pourrait en entendre 3 ou 4.

Le juge en chef Lutfy encourage les avocats à appeler l'administrateur judiciaire afin de lui présenter les requêtes en réunion d'instance justifiées, et la Cour donnera une réponse motivée.

David Matas comprend qu'il faudrait agir au cas pas cas, mais il signale qu'il y a beaucoup de praticiens qui travaillent seuls et qui ne sont pas au courant de ces développements, et il propose qu'il y ait un avis de pratique sur cette question.

Le juge en chef Lutfy a des réserves sur l'utilité et la durée des avis de pratique.

David Matas répond que, de manière générale, la durée de validité des avis de pratique et des directives des tribunaux a été prolongée grâce à Internet – un excellent outil parce que les praticiens peuvent retrouver leurs directives concernant des questions précises.

Justice Heneghan ajoute que les directives restent en vigueur jusqu'à leur révocation (par ex., l'avis ayant trait aux ajournements a été diffusé en 1993 lorsque le juge Jérôme était juge en chef adjoint et il est toujours très utilisé et cité).

Brian Evernden est d'accord et signale que les avis de pratique des tribunaux de l'Ontario remontent parfois à plus de 10 ans.

Le juge en chef Lutfy convient d'étudier la possibilité de faire un avis de pratique sur cette question.

4. Rapport sur la réunion entre la Cour fédérale et la section du Droit des autochtones

Kerri Froc parle au nom de Peter Grant et signale que la réunion du 30 septembre a été très fructueuse et que des travaux d'envergure sont en cours relativement à cette initiative.

Le juge en chef Lutfy signale que la Cour fédérale est heureuse des progrès du programme de liaison entre la Cour et les avocats autochtones. Il ajoute

Law, with many aboriginal law lawyers in attendance.

Andrew Baumberg agreed that the overall experience has been very positive and would like to see it continue, as there were numerous important practice issues being explored. A similar had been started with the Immigration and Refugee Bar.

Chief Justice Lutfy thanked the CBA for their support with these initiatives.

5. Report on the meeting between the Federal Court and the Maritime Law Section

Robert Jette thanked Chief Justice Lutfy and Andrew Baumberg for coordinating the meeting, which the President of the CMLA described as “frank, productive & cordial”.

- Some discussion about changes to the rules regarding expert witness reports
- in contrast to the Maritime Bar, other Bars had accepted these changes

Mr. Jette explained the inherent delays in maritime law, with many participants from outside Canada. He also noted concern among the Bar based on unconfirmed reports that the joint education program might be suspended.

Chief Justice Lutfy responded that the education issue was only one of format: *how best to make the program more interactive.*

Chief Justice Richard recognized the value of contact with members of the profession - their input is of key importance. The rules regarding expert witness affidavits were before the Rules Committee, which had consulted extensively with the Bar, and there would be yet another period of consultation when the proposed rules were pre-published in *Part I of the Canada Gazette*.

6. Posting Minutes of the Federal Bench & Bar Liaison Committee Meeting on the CBA website

que la réunion annuelle de la Cour a porté sur le droit autochtone à laquelle ont participé de nombreux avocats autochtones.

Andrew Baumberg convient que, globalement, le programme été très positif et il voudrait qu’il continue, parce qu’il y a de nombreuses questions de pratique qui sont toujours étudiées. Un programme semblable a déjà été créé avec les avocats spécialisés en droit de l’immigration et des réfugiés.

Le juge en chef Lutfy remercie l’ABC pour son appui relativement à ces programmes.

5. Rapport sur la réunion entre la Cour fédérale et la section du droit maritime

Robert Jette remercie le juge en chef Lutfy et Andrew Baumberg d’avoir organisé la réunion, que le président de l’ACDM a qualifié de « franche, productive et cordiale ».

- Quelques remarques concernant les modifications des règles relatives aux rapports des témoins experts
- Contrairement aux avocats spécialisés en droit maritime, les autres avocats ont accepté ces modifications

M. Jette explique les lenteurs inévitables dans le domaine du droit maritime : beaucoup de participants proviennent de l’étranger. Il signale aussi que certains avocats sont préoccupés par des rumeurs non confirmées : il se pourrait que le programme de formation conjoint soit suspendu.

Le juge en chef Lutfy répond que, en ce qui concerne la formation, la seule question qui se pose est celle de l’approche : *quelle est la meilleure manière de rendre le programme plus interactif?*

Le juge en chef Richard reconnaît l’intérêt des contacts avec les membres de la profession – leur contribution est d’une importance capitale. Le Comité des règles est saisi des règles concernant les affidavits de témoins experts; il avait déjà consulté de nombreux avocats et il y aura encore une autre phase de consultation si les règles proposées sont prépubliées dans la *Partie I de la Gazette du Canada*.

David Matas explained that from the Tax Court Bench and Bar Committee meetings were posted, and proposed a similar approach for this committee.

Chief Justice Lutfy had no problem with this, though noting that the minutes should be prepared with the public audience in mind.

R.P. Guenette added that the members of the tax bar prepared the minutes and they were then reviewed by the Chief Justice of the Tax Court of Canada (TCC) before posting.

David Matas suggested the minutes be posted on the CBA and the Courts' websites.

Chief Justice Richard responded that if it's on the website of the CBA, it need not be on the Courts' websites as well.

Andrew Baumberg noted that only CBA members have access to the CBA website.

Justice O'Reilly proposed a note on the Courts' respective websites that the Minutes of the Bench and Bar Committee meetings could be found on the CBA website.

General Agreement around the table.

7. Application for Summary Judgment in Context of a Simplified Action (Rule 297)

Robert Jette noted this is a civil litigation matter, but there was no-one from the civil litigation bar to speak to the issue.

Chief Justice Richard saw no problem with the rules: there was a framework in place, but with flexibility.

Pr. Aronovitch agreed, recommending counsel bring a motion to suspend application of the rules in special cases.

6. L'affichage du procès-verbal de la réunion du Comité de liaison entre la magistrature de la Cour fédérale et du Barreau sur le site Web de l'ABC

David Matas explique que le procès-verbal des réunions du Comité de liaison avec la Cour canadienne de l'impôt a été affiché et il propose que notre comité fasse de même.

Le juge en chef Lutfy dit être à l'aise avec cette proposition; il remarque cependant que le procès-verbal doit être préparé dans l'idée qu'il sera lu par le grand public.

R.P. Guenette ajoute que les avocats fiscalistes ont préparé le procès-verbal, qui a été relu par le juge en chef de la Cour canadienne de l'impôt (CCI) avant d'être affiché.

David Matas propose que le procès-verbal soit affiché sur les sites de l'ABC et des Cours.

Le juge en chef Richard répond que s'il est sur le site de l'ABC, il n'est pas nécessaire qu'il le soit aussi sur les sites des Cours.

Andrew Baumberg signale que seuls les membres de l'ABC ont accès au site Web de l'ABC.

Le juge O'Reilly propose une note de service concernant les sites Web respectifs des Cours annonçant que l'on pouvait trouver le procès-verbal des réunions du Comité de liaison de la magistrature et du Barreau sur le site Web de l'ABC.

Les participants expriment leur accord.

7. La requête en jugement sommaire dans les actions simplifiées (article 297)

Robert Jette signale qu'il s'agit d'une question de contentieux civil, mais qu'aucun avocat spécialisé en contentieux civil pouvant aborder ce sujet n'est présent.

Le juge en chef Richard ne voit aucun problème avec les règles : un cadre est en place, mais il est souple.

Le Professeur Aronovitch est d'accord, il recommande aux avocats de présenter une requête

Robert Jette agreed, though noting the Bar generally follows the rules and tends not to “think outside of the box”.

Chief Justice Lutfy noted that Rule 297 was clear: no motion for summary judgment may be brought in a simplified action. However, if the procedure is under case management and counsel agree that a motion for summary judgment should be heard, the issue could be raised with the case management judicial officer.

8. Third Party Proceedings in Federal Court

David Matas tabled the issue, as the civil litigation bar was not present to elaborate.

9. Updating List of Certified Questions in Immigration

It was agreed to table this matter until the liaison meeting with the Immigration and Refugee Bar and the Federal Court.

10. Posting Certified Questions not necessarily found in reasons for decision

It was agreed to table this matter until the liaison meeting with the Immigration and Refugee Bar and the Federal Court.

11. Accommodating Cultural Variations in Parties' Surnames re Case Citation

David Matas stated the Bar's view that the party should be allowed to indicate which name is to be used to identify them in the style of cause/citation of the case. However, the Registry chooses the name for posting the style of cause, without any knowledge of cultural variations.

Proposal: allow the party to indicate the name by which the case would be identified.

Chief Justice Richard noted that the Federal Court of Appeal used the style of cause from the Federal Court case file.

en suspension des règles dans les cas particuliers. Robert Jette est d'accord; cependant, il signale que, de manière générale, les avocats suivent les règles et tendent à ne pas « sortir des sentiers battus ».

Chief Justice Lutfy signale que l'article 297 est clair : aucune requête en jugement sommaire ne peut être présentée dans une action simplifiée. Cependant, si l'instance est gérée et si les avocats des parties conviennent qu'une requête en jugement sommaire doit être entendue, la question peut être soulevée auprès du fonctionnaire judiciaire chargé de la gestion des instances.

8. Procédure de mise en cause à la Cour fédérale

David Matas présente cette question, comme les avocats spécialisés en contentieux civil n'étaient pas présents pour la développer.

9. La mise à jour des questions certifiées en droit de l'immigration

Il a été convenu de soumettre à la discussion cette question jusqu'à la réunion de liaison avec les avocats spécialisés en droit de l'immigration et des réfugiés et la Cour fédérale.

10. L'affichage de questions certifiées n'est pas nécessairement mentionné dans les motifs de la décision

Il a été convenu de soumettre à la discussion cette question jusqu'à la réunion de liaison avec les avocats spécialisés en droit de l'immigration et des réfugiés et la Cour fédérale.

11. Tenir compte des différences culturelles en ce qui concerne les noms de famille des parties dans les intitulés des causes

David Matas déclare que les avocats sont d'avis que la partie concernée doit pouvoir indiquer le nom à utiliser pour la désigner dans l'intitulé de la cause. Cependant, le greffe choisit le nom figurant dans l'intitulé de la cause, sans connaissance des différences culturelles.

Proposition : permettre à la partie concernée d'indiquer quel nom doit figurer dans l'intitulé de la cause.

Le juge en chef Richard signale que la Cour d'appel fédérale se sert de l'intitulé de la cause figurant

Chief Justice Lutfy proposed that the bar underline the proper family name to be used, and that an internal memo to the Registry might be required.

David Matas agreed with Chief Justice Lutfy's suggestion.

Justice O'Reilly noted this may not just be an electronic/technical problem. Judges also have difficulty with the names.

David Matas will report at the next immigration and refugee bar liaison meeting and follow-up with the Courts.

R.P. Guenette will report back as to the current practice of Registry.

12. Searching of Counsel Before Entering into Court

R.P. Guenette reported that the RCMP did a survey of security across the country in each of the regional offices: overall conclusion is that security is too lax and there is a need to increase the security level.

David Matas responded that the issue is not security in general, but submission to on-going searches on entry by counsel.

R.P. Guenette noted, though, that some lawyers indicated they want the RCMP security to continue with their searches.

David Matas referred to the lengthy searches at the Federal Court Building in Toronto on a Monday morning → motions day is chaos with lawyers.

Chief Justice Lutfy noted this was a serious issue → some staff have been threatened by members of the public.

dans le dossier de la cause à la Cour fédérale.

Le juge en chef Lutfy propose que les avocats soulignent le nom de famille correct à utiliser et il faudrait éventuellement imposer l'obligation de préparer une note de service interne destinée au greffe.

David Matas est d'accord avec la proposition du juge en chef Lutfy.

Le juge en chef O'Reilly signale qu'il ne s'agit peut-être pas d'un simple problème électronique/technique. Les juges aussi ont des problèmes avec les noms.

David Matas rendra compte à la prochaine réunion de liaison avec les avocats spécialisés en droit de l'immigration et des réfugiés et assurera le suivi avec les Cours.

R.P. Guenette rendra compte au sujet de la pratique suivie à l'heure actuelle par le greffe.

12. La fouille des avocats à l'entrée de la Cour

R.P. Guenette signale que la GRC a effectué un sondage concernant la sécurité dans tout le pays dans chaque bureau régional : la conclusion générale est que les mesures de sécurité sont trop relâchées et qu'il faut les renforcer.

David Matas répond qu'il ne s'agit pas d'une question de sécurité en général, mais de l'imposition systématique de fouilles aux avocats à l'entrée de la salle d'audience.

R.P. Guenette signale, cependant, que certains avocats ont dit qu'ils veulent que les services de sécurité de la GRC continuent à faire leurs fouilles.

David Matas parle des longues fouilles à l'immeuble de la Cour fédérale à Toronto un lundi matin → le jour des requêtes est chaotique pour les avocats.

Le juge en chef Lutfy signale qu'il s'agit d'une question grave → certains membres du personnel ont été menacés par des personnes du public.

David Matas didn't question the need for security, but more whether it is the lawyers who will really be a threat.

Justice Sharlow suggested the aim should be to establish a national policy:

- Establish a method by which lawyers who practice regularly before the Federal Courts could come and go with passes more easily ("frequent users")
- the Ontario and Manitoba Criminal Courts do this now

13. Opening of the Toronto Judicial Building

Chief Justice Richard announced that the official opening of the Federal judicial Building in Toronto would be on Wednesday September 13th. An opening event would be organized with bar representatives.

Chief Justice Lutfy confirmed that there was a willingness to do something with the four Courts on that date, but the format had not been determined.

14. Joint directive from the Federal Court of Appeal and Federal Court re names of judges on docket and name plates → follow up from June 2005 meeting

Chief Justice Richard noted the FCA had name plates for the judges at Court sittings since last June.

Follow-up from both Courts at next meeting.

15. "Kudos" to the Courts from Intellectual Property Bar

Ms. Elliot noted that the intellectual property bar was impressed with the speed with which cases are coming before the Court.

16. Update from FCA – CJ Richard

- 2 vacancies still open for FCA judges
- Hearings and Judgments heard and rendered in a timely fashion
- Published on website in both official

David Matas ne conteste pas le besoin d'assurer la sécurité, mais plutôt le fait que les avocats soient vraiment la source de menaces.

Le juge Sharlow propose que l'objectif doit être d'établir une politique nationale :

- Établir une méthode selon laquelle les avocats qui pratiquent régulièrement devant la Cour fédérale puissent aller et venir plus facilement avec des laissez-passer (les « usagers fréquents »)
- À l'heure actuelle, c'est le système en vigueur dans les cours criminelles de l'Ontario et du Manitoba

13. Ouverture du palais de justice de Toronto

Le juge en chef Justice Richard annonce que l'ouverture officielle du palais de justice de Toronto aura lieu le mercredi 13 septembre. Une cérémonie d'ouverture sera organisée avec des représentants du barreau.

Le juge en chef Lutfy confirme qu'il y a une volonté de faire quelque chose avec les quatre Cours à cette date, mais on se sait pas encore sous quelle forme.

14. Directive conjointe de la Cour d'appel fédérale et de la Cour fédérale au sujet du nom des juges au dossier et des plaques nominatives → suivi de la réunion de juin 2005

Le juge en chef Richard signale que la CAF a des plaques nominatives pour les juges lors des audiences depuis juin dernier.

Suivi des deux Cours à la prochaine réunion.

15. Compliments aux Cours de la part des avocats spécialisés en propriété intellectuelle

M^{me} Elliot signale que les avocats spécialisés en propriété intellectuelle sont impressionnés par la rapidité avec laquelle les causes parviennent aux Cours.

16. Mise à jour de la CAF – Le JC Richard

- 2 postes de juge n'ont toujours pas été comblés à la CAF
- Les audiences sont tenues et les jugements rendus en temps utile

- languages
- Website updated regularly – See Homepage Headings
- Pro Bono Efforts
- Regular meetings of the judges of the Federal Court of Appeal – last one was held on Oct. 14th and the next one will be held on Dec. 9th
- Annual Meeting of the FCA judges was held this year between Sept. 21st to 23rd in Val David, Quebec. Professor David Mullan spoke regarding new developments in administrative law. Clyde Wells also was a guest speaker, who spoke about the history of the judiciary in Newfoundland
- A real presence with the public and in our communities. Some most recent examples of speaking engagements in October alone have included:

*Canadian Institute's Annual Forum on Pharma Patents in Toronto

*International Patent Conference in Washington

* Young Lawyers' Association with the Ontario Bar Association at the Rideau Club

* Teachers' Institute on Canadian Parliamentary Democracy on Parliament Hill

- Other judges of the FCA also deliver speeches and addresses on a regular basis, such as Justices Evans and Rothstein by way of example
- On the international front, the FCA also has a presence and a role to play. For instance, Chief Justice Richard will be attending the Opening of the Cour de Cassation in Paris in early January, 2006
- Update re. progress of new building

17. Update from Federal Court – Chief Justice Lutfy

- Prothonotary Hargrave is seriously ill
- With the support of the Chief Justices of all the national courts, a special ceremony was

- Publication sur le site Web dans les deux langues officielles
- Le site Web est mis à jour régulièrement – Voir les rubriques sur la page d'accueil
- Interventions bénévoles
- Réunions régulières des juges de la Cour d'appel fédérale – la dernière a eu lieu le 14 octobre et la prochaine aura lieu le 9 décembre
- La réunion annuelle des juges de la CAF a eu lieu du 21 au 23 septembre à Val David (Québec). Le professeur David Mullan a fait un exposé au sujet des derniers développements en droit administratif. Clyde Wells a aussi été un conférencier invité, qui a parlé de l'histoire de la magistrature à Terre-Neuve
- Une vraie présence dans le grand public et dans nos collectivités. Voici quelques exemples des organismes devant lesquels le juge en chef Richard a prononcé ses plus récentes allocutions pendant le seul mois d'Octobre :
- *Le Canadian Institute's Annual Forum on Pharma Patents à Toronto
- *La International Patent Conference à Washington
- * L'association du jeune barreau avec l'association du Barreau de l'Ontario au club Rideau
- * Le forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne sur la colline parlementaire
- D'autres juges de la CAF font aussi des conférences et des allocutions de manière régulière, par exemple les juges Evans et Rothstein
- Sur la scène internationale, la CAF doit faire acte de présence et elle a un rôle à jouer. Par exemple, le juge en chef Richard assistera à l'ouverture de la Cour de Cassation à Paris au début janvier 2006
- Où en est-on avec le nouveau bâtiment?

17. Mise à jour de la Cour fédérale – le juge en chef Lutfy

- Le protonotaire Hargrave est gravement malade
- Avec l'appui des juges en chef de tous les tribunaux du pays, une cérémonie spéciale

held in Vancouver to honor him: the Vancouver library will now be *The John A. Hargrave Library*

- Justice Rouleau became Deputy Judge on Sept. 20
- Justice Pinard became Supernumerary Judge on Oct. 10
- there are some vacancies still
- Prothonotary Lafrenière assigned to Vancouver, with a hiring process for a new prothonotary in Toronto
- 50% more judges appointed to Court from 2001-05, and 73% more hearings in immigration / refugee matters in this period
- Visitors to the Court
 - Judge Kollar-Kotelly (US FISA Court)
 - former Inspector-General of the CIA
 - Mr. Borovoy, General Counsel Canadian Civil Liberties Association
 - J. North, Federal Court of Australia, President of International Association of Refugee Law Judges

18. Report of Rules Committee – Chief Justice Richard

- the consequential amendments to the *Federal Court Rules (1998)* came into force on November 29, 2004
- published in the December 15th 2004 edition of the *Canada Gazette, Part II*
- new rules are now *Federal Courts Rules (SOR/2004-283)*
- not all of the amendments made it into the 2005 version of the *Federal Court Practice (Sguyias & Kinnear)*
- all amendments can be found on the Courts' and CAS web sites

Update on the Work of the Rules Committee

The last meeting of the Rules Committee was April 29, 2005. The next meeting is scheduled for Friday, November 25, 2005. Since the coming into force of the consequential amendments, the Rules Committee and its sub-committees have remained busy addressing new concerns and considering changes

a eu lieu à Vancouver en son honneur : la bibliothèque de Vancouver portera le nom de *The John A. Hargrave Library*

- Le juge Rouleau est devenu juge adjoint le 20 septembre
- Le juge Pinard est devenu juge surnuméraire le 10 octobre
- Il y a encore des postes à combler
- Le protonotaire Lafrenière a été muté à Vancouver, et le processus d'embauche d'un nouveau protonotaire à Toronto est en cours
- 50 p. cent plus de juges nommés à la Cour de 2001 à 2005, et 73 p. cent plus d'audiences concernant des causes d'immigration et de réfugiés au cours de cette période
- Personnalités ayant rendu visite à la Cour
 - Le juge Kollar-Kotelly (de la Cour chargée d'appliquer la FISA)
 - L'ancien Inspecteur-général de la CIA
 - M. Borovoy, avocat, Association canadienne des libertés civiles
 - J. North, de la Cour fédérale d'Australie, président de la International Association of Refugee Law Judges

18. Rapport du Comité des règles – Le juge en chef Richard

- Les modifications corrélatives des *Règles des Cours fédérales de 1998* sont entrées en vigueur le 29 novembre 2004
- Publiées dans l'édition du 15 décembre 2004 de la *Gazette du Canada Partie II*
- Les nouvelles règles sont désormais intitulées *Règles des Cours fédérales (DORS/2004-283)*
- Toutes les modifications n'ont pas été intégrées à la version de 2005 de *Federal Court Practice (Sguyias et Kinnear)*
- On peut trouver toutes les modifications sur le site Web des Cours et du SATJ

Mise à jour sur les travaux du Comité des règles

La dernière réunion du Comité des règles a eu lieu le 29 avril 2005. La prochaine réunion doit avoir lieu le vendredi 25 novembre 2005. Depuis l'entrée en vigueur de ces modifications corrélatives, le Comité des règles et ses sous-comités ont continué à se pencher sur les problèmes de l'heure et à étudier

that may be needed.

Offers to Settle

- Received Governor-in-Council's approval on November 15th for the *Rules amending the Federal Courts Rules* (sections dealing with offers to settle)
- These rules were also registered and came into force on November 15, 2005
- They will be published in the *Canada Gazette, Part II* on November 30, 2005
- There will be a Notice to the Profession and the necessary communications on the websites of the Federal Court of Appeal and Federal Court to this effect

Consequential Amendments to the Immigration Rules

- Received Governor General's approval for the *Rules amending the Immigration and Refugee Protection Rules* on November 15, 2005
- The amendment to the immigration rules were also registered and came into force as of November 15, 2005
- They will be published in the *Canada Gazette, Part II* on November 30, 2005
- There will be a Notice to the Profession and the necessary communications on the Courts' and CAS websites to this effect

Summary judgments:

Following certain decisions of the FCA on the interpretation of the rules related to summary judgment, a sub-committee was created to review the rules related to the summary judgment, more particularly to review the jurisprudence on a national basis.

This sub-committee will be meeting next week, in advance of the plenary Rules Committee meeting.

Review of Case Management and Status Review Rules

- A sub-committee has also been established to

les modifications qui pourraient être nécessaires.

Les offres de règlement

- La gouverneure en conseil a sanctionné le 15 novembre les *Règles modifiant les Règles des Cours fédérales* (dispositions ayant trait aux offres de règlement)
- Ces règles ont été enregistrées et sont entrées en vigueur le 15 novembre 2005
- Elles seront publiées dans la *Gazette du Canada Partie II* du 30 novembre 2005
- Il y aura un Avis à la communauté juridique et les communications nécessaires à cet effet seront faites sur les sites web de la Cour d'appel fédérale et de la Cour fédérale

Les modifications corrélatives des règles en matière d'immigration

- La gouverneure générale a sanctionné les *Règles modifiant les règles en matière d'immigration et de protection des réfugiés* le 15 novembre 2005
- Les modifications des règles en matière d'immigration ont aussi été enregistrées et elles sont entrées en vigueur le 15 novembre 2005
- Elles seront publiées dans la *Gazette du Canada Partie II* le 30 novembre 2005
- Il y aura un Avis à la communauté juridique et les communications nécessaires à cet effet seront faites sur le site Web des Cours et du SATJ

Les jugements sommaires :

À la suite de certaines décisions de la CAF relatives à l'interprétation des règles visant les jugements sommaires, un sous-comité a été créé afin de revoir les règles dans ce domaine; plus précisément, il a été chargé de passer en revue la jurisprudence provenant de partout au pays.

Ce sous-comité se réunira la semaine prochaine, en prévision de la réunion du comité plénier des Règles.

Examen des règles ayant trait à la gestion des Instances

- Un sous-comité a aussi été constitué afin

review the case management and status review rules

- This will also be discussed at the upcoming Rules Committee meeting next week.

Expert Witnesses

- **Background:** the Rules Committee's Discussion Paper entitled *Service of Expert Witnesses' Affidavits Prior to the Pre-Trial Conference*, dated September 2004.
- These amendments would make the admissibility of the evidence of expert witnesses conditional upon the service of affidavits, setting out the proposed evidence of the experts, before the holding of the pre-trial conference under the Rules. Simplified actions will not be subject to the new rules.
- The drafters provided a final version of the rules (blue-stamped) but, since it was the first time that the full Rules Committee had seen the rules drafted, it was necessary to circulate them for comments.
- Comments have been received from the Rules Committee and a discussion will ensue at its meeting next week.
- Next step will be to request the drafters to make some final changes
- At that point, the necessary procedures for pre-publication in *Canada Gazette, Part I* can be followed.

Class/Representative Proceedings

A) Representative Proceedings

- Following representation of the Aboriginal Bar to the Courts, a review of the issue of reinstating the former Rule 114 was undertaken.
- A sub-committee was created to review this issue.
- At the April 29, 2005 meeting, the Rules Committee approved the sub-committee's four recommendations with respect to the reinstatement of Rule 114.

d'examiner les règles ayant trait à la gestion des instances

- Cela fera l'objet de discussions lors de la prochaine réunion du Comité des règles la semaine prochaine.

Les témoins experts

- Contexte : le document de travail du Comité des règles intitulé *Signification des affidavits des témoins experts avant la conférence préparatoire* de septembre 2004.
- Selon ces modifications, le témoignage d'un témoin expert ne serait admissible que si un affidavit indiquant le contenu du témoignage que celui-ci prévoit rendre est signifié avant la tenue de la conférence préparatoire en vertu des Règles. Les actions simplifiées ne seront pas visées par les nouvelles règles.
- Les rédacteurs législatifs ont fourni la version définitive des règles (estampillée) mais puisque c'était la première fois que le Comité plénier des Règles voyait le texte des règles, il a fallu les diffuser afin de solliciter des observations.
- Le Comité des règles a formulé des observations et une discussion aura lieu lors de sa réunion la semaine prochaine.
- La prochaine étape consistera à demander aux rédacteurs législatifs de faire certaines modifications définitives
- Les procédures nécessaires de prépublication dans la *Gazette du Canada Partie I* pourront alors être suivies.

Recours collectifs

A) Recours collectifs

- Suite à une communication des avocats autochtones aux Cours, il a été entamé un examen de la question du rétablissement de l'ancien article 114.
- Un sous-comité a été créé afin d'étudier cette question.
- Lors de la réunion du 29 avril 2005, le Comité des Règles a approuvé les quatre recommandations du sous-comité concernant le rétablissement de l'article 114.

B) Class Actions

- It was determined at the April 29, 2005 Rules Committee meeting that the only option available to the sub-committee is to “make the class action rules applicable to proceedings generally but limit applications to the Federal Court”.
- The drafters are currently finalizing a Draft of the rules regarding Class Action/Representative Proceedings, and we expect to receive it by close of business today.
- The sub-committee will be meeting beforehand to discuss the Draft.

Prothonotaries

A sub-committee was created to review the jurisdiction of prothonotaries and proposed some wording for draft rules

The Department of Justice is currently finalizing a Draft of the rules regarding Prothonotaries, and we expect to receive it by the close of business today.

E-Filing

In light of the recent E-Filing Pilot Project for the intellectual property bar before the Federal Court, in place as of October this year, the Rules Committee may consider forming a sub-committee on e-filing which would examine whether the Rules may need to be changed should the pilot project continue on a permanent basis.

Minor amendments to the Rules

The Rules Committee may consider amending the Rules to include the newest local office in Iqualuit under Rule 17 which lists all local offices.

19. Educational Seminars

Chief Justice Lutfy noted that both Courts held an annual retreat in September.

Justice O'Reilly provided an overview of plans for the Supreme Court retreat:

- The Supreme Court of Canada has a retreat in the regions each year

B) Recours collectifs (suite)

- Il a été décidé, lors de la réunion du Comité des règles du 29 avril 2005, que la seule possibilité dont disposait le sous-comité était de rendre les règles visant les recours collectifs applicables de manière générale aux instances, mais d'en limiter les applications à la Cour fédérale.
- À l'heure actuelle, les rédacteurs législatifs mettent la dernière main à un projet de règles visant les recours collectifs, et nous devrions le recevoir avant la fin de la journée.
- Le sous-comité se réunira auparavant afin de discuter du projet.

Les protonotaires

Un sous-comité a été créé afin d'examiner la compétence des protonotaires et il a fait quelques propositions de formulation de règles dans le projet

À l'heure actuelle, le ministère de la Justice met la dernière main à un projet de règles visant les protonotaires, et nous devrions le recevoir avant la fin de la journée.

Le dépôt électronique

Vu le projet pilote de dépôt électronique destiné aux avocats spécialisés en propriété intellectuelle pratiquant devant la Cour fédérale, qui sera en vigueur cette année en octobre, le Comité des règles envisagera peut-être de former un sous-comité sur le dépôt électronique qui examinerait s'il pourrait être nécessaire de modifier les Règles si le projet pilote était maintenu de manière permanente.

Modifications mineures des Règles

Le Comité des règles envisagera peut-être de modifier les Règles afin de viser le tout nouveau bureau local d'Iqualuit; l'article 17 énumère tous les bureaux locaux.

19. Séminaires de formation

Le juge en chef Lutfy signale que les deux Cours ont organisé une retraite annuelle en septembre.

Le juge O'Reilly donne un aperçu des projets de retraite pour la Cour suprême :

- La Cour suprême du Canada organise une retraite dans les régions chaque année

- General rule is to meet with local judiciary & bar
- the SCC decided to have its meeting in Ottawa next year (May 25-27, 2006)
- It will be a joint meeting with the SCC and the national Courts
- The Federal Court host the SCC's Annual Retreat, working closely with the Federal Court of Appeal, the Tax Court and the Court Martial Appeal Court
- There will also be a celebration of the 35th anniversary of the creation of the Federal Court of Canada

20. Courts Administration Services

R.P. Guenette

A. E-filing Project → going well and has been in place since the beginning of October 2005

- At the present time, the e-filing pilot project is limited to the intellectual property bar before the Federal Court
- The goal is to have the pilot project continue on a permanent basis

B. Best Practices and Modernization → 3 months ahead of time

- Looking at ways to save time, energy and resources for employees and litigants
- Examples being reviewed: digital recording, streamlining transmission process for decisions, more electronic communications

21. Next Meeting

The Federal Court of Appeal and Federal Court will follow up with the CBA in terms of dates.

22. Other

23. Closing Remarks

Chief Justice Lutfy thanked all participants for attending, on behalf of himself and Chief Justice Richard, and invited everyone to stay for lunch.

- En règle générale, on rencontre les magistrats et les avocats locaux
- La CSC a décidé de tenir sa réunion à Ottawa l'an prochain (du 25 au 27 mai 2006)
- Il s'agira d'une réunion conjointe avec la CSC et les Cours nationales
- La Cour fédérale accueillera la retraite annuelle de la CSC, en étroite collaboration avec la Cour d'appel fédérale, la Cour de l'impôt et la Cour d'appel de la cour martiale
- Il y aura aussi une célébration à l'occasion du 35^e anniversaire de la création de la Cour fédérale du Canada

20. Le Service administratif des tribunaux judiciaires

R.P. Guenette

A. Projet de dépôt électronique → tout va bien et en vigueur depuis le début octobre 2005

- Pour l'instant, le projet de dépôt électronique est limité aux avocats spécialisés en propriété intellectuelle pratiquant devant la Cour fédérale
- L'objectif est de maintenir de manière permanente le projet pilote

B. Les meilleures pratiques et la modernisation → 3 mois à l'avance

- On étudie les possibilités d'économiser le temps, l'énergie et les ressources pour les employés et les plaideurs
- Exemples d'éléments sous étude : enregistrements numériques, rationalisation du processus de transmission des décisions, l'augmentation des communications électroniques

21. Prochaine réunion

La Cour d'appel fédérale et la Cour fédérale feront un suivi avec l'ABC en ce qui concerne le calendrier.

22. Autres considérations

23. Le Mot de la fin

En son nom et au nom du juge en chef Richard, le juge en chef Lutfy remercie tous les participants et il invite tout le monde à rester pour le déjeuner.

Archived / Archivé